

Syndicat n°1 dans le Groupe TF1

## Congé maternité 2016 :

### La CFTC obtient le rattrapage salarial !

Suite aux demandes de la CFTC, les femmes ayant été en congé maternité en 2016 se verront octroyer 0,4% d'augmentation avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> mars 2017 (sur la paye d'octobre).

La Direction avait gelé l'ensemble des salaires, mais avait octroyé une enveloppe de 0,4% de la masse salariale destinée aux jeunes embauchés (moins de 5 ans d'ancienneté), aux « talents », et aux inégalités femme-homme. Pour la CFTC, les femmes ayant été en congé maternité peuvent prétendre à la moyenne des augmentations octroyées.

Merci à celles qui nous ont contactés : vos témoignages nous ont été précieux !

## CDD :

### Vous avez aussi droit à des formations !



Connaissez-vous le CIF-CDD ?

C'est un dispositif de formation longue certifiante (Congé individuel de Formation) réservé aux CDD, afin de se reconverter, apprendre un nouveau métier, ou accéder à de nouvelles responsabilités.

Il faut pour cela :

- Justifier de 24 mois consécutifs ou non d'activité salariée dans le privé au cours des 5 dernières années,
- Justifier de 4 mois consécutifs ou non de CDD.

Le financement est quasi-assuré si vous faites la demande au cours de votre CDD.

A votre disposition pour plus d'infos...

## Des discussions encore frileuses...

La Direction a enfin dévoilé ses premières propositions pour le télétravail : c'est encore un projet très timide, et manquant singulièrement d'ambition ! (Pour l'instant...)

**Un point positif : le principe du télétravail occasionnel ou nomade, proposé par la CFTC, est accepté, et c'est déjà une première victoire !**

Pour le reste, beaucoup de frilosité et de limitations...

Les négociateurs CFTC s'emploient à convaincre que la transformation de l'entreprise passe par aussi un rapport gagnant-gagnant avec ses collaborateurs.

## Orientations stratégiques :

### Avis défavorable du Comité d'Entreprise

Le Comité d'Entreprise de TF1-SA, consulté sur les orientations stratégiques et sur leurs conséquences sociales a rendu un avis défavorable unanime qui sera transmis au Conseil d'Administration.

Dans leur avis motivé de 5 pages, les élus expliquent que si la stratégie de transformation du Groupe TF1 leur semble pertinente, ils n'approuvent pas les conséquences induites pour les collaborateurs...

## Mixage, Vidéomobile :

### Toujours pas de communication...

Voilà des mois que les rumeurs de fermeture (ou de réduction) de ces deux services courent, alimentées par des fuites pas toujours maîtrisées, et par une communication peu transparente de la Direction...

Dans ces deux dossiers, la CFTC a une position de bon sens : les réflexions doivent obligatoirement inclure les collaborateurs concernés, et **la CFTC s'opposera à toute décision qui mettrait les salariés en difficulté !**

A suivre...

N'hésitez pas à nous contacter :

## Questionnaire sur le stress au travail

Une étude sur les conditions de travail est en cours, à la demande du CHSCT, dans les 4 filières professionnelles suivantes :

- Ressources Humaines,
- Technique audiovisuelle,
- Information audiovisuelle,
- Finance/Gestion/Comptabilité.

Si vous faites partie de l'une de ces filières, **n'oubliez pas de remplir le questionnaire** que le cabinet Technologia vous a envoyé par mail. Le but est d'établir le bon diagnostic afin de définir les bonnes solutions pour améliorer vos conditions de travail. L'anonymat le plus strict sera préservé dans le recueil et l'exploitation des résultats.

Si vous ne retrouvez plus vos codes confidentiels, vous pouvez en demander de nouveaux en écrivant à :

[contact-tf1@technologia.fr](mailto:contact-tf1@technologia.fr)